

CITATION DU JOUR

« Ris et le monde rit avec toi.
Pleure et tu pleures toute seule. »

Jane Birkin
Actrice Britannico-Française
1946-2023

AGENDA DES ÉVÉNEMENTS

- **Samedi 22 juillet 2023 :**

Concours de palets au complexe sportif de la Madeleine

- **Vendredi 28 juillet à 20h30 :**

Spectacle de Tal Ouz Tal et grand bal populaire au complexe sportif

- **Samedi 29 juillet à 22h :**

Cinéma de plein air sur le site du moulin de la Grée

- **Mardi 15 août à partir de 15h :**

Madone des motards au complexe sportif de la Madeleine

CONCOURS D'ÉPOUVANTAIL

Inscription à la mairie **jusqu'au 31 août 2023**. A vos idées !

SPECTACLE ET BAL POPULAIRE

Vendredi 28 juillet à 20h30 au complexe sportif :

- Avant-première du spectacle 2023 de Tal Ouz Tal en mode arts de la rue.

- **De 21h à 23h :** grand bal populaire de «La Libération» avec l'orchestre speakeasy jazz. Possibilité de venir en tenue des « Années 40 ». Ouvert à tous, gratuit. Buvette, sandwichs et crêpes sur place.

CINEMA DE PLEIN AIR

Samedi 29 juillet à 22h : cinéma de plein air sur le site du moulin de la Grée. Projection du film Top Gun Maverick (action-2022). Vente de pop corn. N'oubliez pas votre plaid et votre assise !

MADONE DES MOTARDS

Le mardi 15 août 2023, la commune de Plumelec accueillera l'arrivée de la Madone des motards. Cette balade qui rassemble plusieurs milliers de motards part de Porcaro et traverse plusieurs communes. Les motards arriveront à Plumelec à partir de **15h** suivi d'animations musicales à partir de **15h30** avec LanvaoBreizik et Duo Breizh'o Folk au complexe sportif. Venez nombreux !

Plus d'infos sur cet évènement sur le site madonedesmotards.com

SECRETARIAT DE LA MAIRIE

Le secrétariat est fermé le samedi matin en juillet et en août. Les horaires des autres jours de la semaine restent inchangés.

Mairie de Plumelec : 02 97 42 24 27

Du lundi au jeudi :

8h30-12h / 13h30-18h

Vendredi : 8h30-12h / 13h30-17h

Samedi : 8h30-12h (sauf juillet et août)

OBJETS TROUVÉS

- un doudou lapin à la Rabine
- une clé à Fontaine Vallon

INFOS MAIRIE

LETTRE OUVERTE DU MAIRE

Le maire de Plumelec est de droit et de fait président du Conseil d'Administration du CCAS et de la Résidence Autonomie LA PEUPLERAIE de Plumelec. A ce titre, je réagis à un article paru le 6 juillet dernier dans une presse hebdomadaire locale écrite, motivée uniquement par son devoir d'information avec la liberté d'expression connue pour la profession. Soit...

L'article au titre accrocheur rapporte une version déformée et partisane décrite par Monsieur Lemare, représentant de l'union locale CGT Baud-Locminé, à propos des rémunérations des agents de l'établissement et de leurs missions, me reprochant de ne pas appliquer la loi. Il prétend représenter « les salariées lassées d'être sous rémunérées, jamais entendues ». La posture de ce Monsieur laisse penser qu'une majorité des salariées est déterminée à faire bouger les choses, ces salariées menaçant de porter l'affaire « plus haut » pour faire valoir leurs droits. Ce Monsieur évoque également un courrier revendicatif signé par 19 agents sur les 21 que compte l'établissement. Certains, nombreux de ces signataires comprendront après coup l'usage délétaire qui est fait de ce courrier, regrettant l'avoir signé, parfois à la va vite, parfois sur un coin de table. Ce Monsieur me reproche de ne pas avoir répondu à ses courriers avec AR. Ce Monsieur rapporte notre unique entretien téléphonique dans une version très raccourcie à son avantage. Ce Monsieur interprète les plannings de missions et de présences des agents, faisant fi d'une réalité de terrain qu'il faut vivre pour bien appréhender, mais n'hésitant pas à me faire reproche de mélange de tâches. Comment peut-il être au courant de détails autrement que par un informateur interne aux intentions perverses ?

L'élue aux responsabilités multiples, est une cible facile, choisie. Je l'ai appris depuis que je suis engagé dans la fonction, ce pourquoi j'adopte et assume les silences ne répondant en général ni aux injonctions, ni aux menaces, quelles qu'elles soient, souvent écrites, parfois anonymes. Je me réserve, pour la défense, avec des réponses factuelles.

Ce Monsieur met en avant un décret relatif au versement d'une prime de revalorisation de certains personnels relevant de la fonction publique territoriale, dont le montant est équivalent au Complément de Traitement Indiciaire (CTI), instauré par le gouvernement suite à la crise sanitaire Covid. Il prétend une fin de non-recevoir de la Directrice Madame Boissier et du président-maire, à la demande des agents pour cette prime. Ceci dit, il occulte les CTI versés aux salariées, soit 4 agents en 2021 pour un total de 3 740.60 €, soit 9 agents en 2022 pour un total de 25 313.83 €, soit 10 agents en 2023 pour un montant de 16 446.28 € à ce mois de juillet. Ces sommes sont en partie couvertes par l'Agence Régionale de Santé Bretagne (ARS), qui est garante de l'application du décret, puisque relais du gouvernement auprès des établissements de soins et d'accueil dont elle est l'interlocutrice privilégiée.

La direction de l'établissement n'a jamais refusé d'entendre les attentes des agents ni de rapporter ses échanges avec l'ARS. Elle amène librement le sujet lors des réunions périodiques de bilan de l'établissement.

Aussi, en bonne gestionnaire elle devait s'assurer des capacités financières et des versements de l'ARS avant de s'exécuter. Contrairement aux dires de ce représentant de syndicat nous avons, la directrice et moi-même provoqué une réunion pour expliquer le contexte aux agents, tous présents à l'exception d'une minorité dont deux salariées à l'origine de cette tentative de mutinerie. Je confirme que chacun avait alors compris la situation, malgré quelques déceptions légitimes

La prudence de la directrice prend toute sa valeur à ce jour alors que les finances de la structure sont fragilisées par l'augmentation du coût de l'énergie et de nombreuses matières premières alimentaires, d'équipements et autres soins. Situation fragilisée par la période Covid et post Covid qui a influé sur l'occupation amoindrie des logements. Situation également fragilisée par l'optimisation du maintien à domicile de la personne âgée. Ce constat général des structures comparables permet d'affirmer qu'il ne s'agit pas d'un défaut de gestion mais bien d'un contexte général en ces temps de mutation d'une société qui s'adapte aux besoins de la pyramide des âges.

Après une année 2021 Covid avec un taux d'occupation de 80.71 %, la résidence affiche cette année 2023 un taux d'occupation de 87.87 %. Si les perspectives financières s'éclaircissent à l'horizon de cette fin d'année, le Conseil Municipal a bien compris le contexte. Il a récemment avancé à la Résidence la somme de 50 000 € sur son budget principal, remboursable fin novembre, afin de traverser ces turbulences financières qui se seraient bien dispensées des manœuvres délétaires orchestrées par des esprits malsains.

Pour conclure, j'informe que de nombreux agents, tous services confondus, ont spontanément manifesté leurs désaccords avec cette version décrite de la situation, refusant également tout amalgame avec ce Monsieur qui s'autoproclame représentant des salariées de la résidence. Les courriers et mails, nominatifs, reçus par la Directrice et moi-même depuis la parution de l'article sont la preuve que la manœuvre de désinformation auprès des agents a bien échoué.

Je veux rassurer les résidents et leurs familles, s'il le fallait, sur l'engagement de chacun à chaque place. La priorité est la bonne gestion de l'établissement pour le bien-être de ses résidents, et de leurs familles.

Je remercie les bénévoles et les intervenants extérieurs pour leurs engagements consciencieux et précieux, essentiels au bon fonctionnement de l'établissement.

Enfin je remercie la Directrice Madame Boissier, son équipe d'agents honnêtes et professionnels et le Conseil d'Administration pour ce travail collégial qui permet d'avancer par tous les temps...

Cette lettre ouverte est diffusée dans le bulletin municipal hebdomadaire de ce jeudi 20 juillet, auprès des résidents et de leurs familles, auprès du personnel et des bénévoles, à l'ARS, la députée du Morbihan Nicole Le Peih, sans oublier le journal hebdomadaire, ni Monsieur le représentant de l'union locale CGT de Baud-Locminé.

Stéphane Hamon, Maire de Plumelec, Président du Conseil d'Administration du CCAS et de la Résidence Autonomie LA PEUPLERAIE à Plumelec.

OFFRE D'EMPLOI COMMUNE DE PLUMELEC

Responsable de service restauration collective : sous l'autorité du Maire et de la Directrice des Services, vous serez chargé (e) de : Planification, gestion, élaboration et contrôle des préparations

Profil recherché :

- savoir-faire : - Expérience cuisine restauration collective indispensable. - Maîtrise technique de fabrication, cuisson, de refroidissement et de conditionnement. - Maîtrise des principes liaisons chaudes et liaisons froides. - Connaissance des règles d'hygiène en restauration collective. - Capacité à communiquer. - Polyvalence.
- Savoir être : Autonomie, prise d'initiative, adaptabilité. - Qualités d'organisation et de planification. - Qualité de communication et d'écoute. Niveau de diplôme : CAP/BEP

Poste à pourvoir le 04/09/2023

L'intégralité de cette offre d'emploi est disponible sur le site : emploi-territorial.fr

Date limite de candidature : 30/07/2023

Vous pouvez envoyer votre candidature (CV et lettre de motivation) à l'attention de monsieur le Maire, 19 place de l'église 56420 Plumelec ou par courriel à lh.mairie@plumelec.fr

VIE DES ECOLES

ÉCOLE LA CLAIE

L'école La Claie recherche deux personnes en service civique pour l'année 2023-2024. Les missions confiées sont variées et établies en fonction des compétences des personnes recrutées : aide aux élèves, gestion de petits groupes d'élève, aide à la préparation matérielle, aide à la direction, animation de temps de récréation...

Pour plus de renseignements, contacter le directeur par mail :

ec.0560379h@ac-rennes.fr

CLAIE DE SOL

L'association Claie de Sol a besoin de vous, Méléciennes et Méléciens pour récupérer plusieurs matériaux et objets dont vous n'avez plus l'utilité afin de construire petit à petit la décoration du site de son prochain festival de mai 2024.

Nous recherchons en don : de vieux globes terrestres, des serres, (ossature et bâche), des trampolines, un vieux silo, des tuyaux/gaines de poêles et de hottes.

Si vous possédez ces trésors et que vous avez l'intention de les jeter, pensez Claie de sol !
Merci beaucoup pour votre participation.

Contact : 06 16 67 79 43

ACCUEIL DE JOUR ITINÉRANT

L'accueil de jour itinérant est présent à Plumelec **tous les mercredis d'été de 10h à 16h15 à la salle polyvalente, route de Josselin.**

Les personnes de plus de 60 ans qui souhaitent maintenir un lien social et faire face à une diminution de l'autonomie et/ou présentant des troubles cognitifs, légers à modérés, diagnostiqués ou non peuvent y participer. Bonne humeur et convivialité sont au rendez-vous !

Avant de participer à cet accueil de jour, il est nécessaire de prendre contact avec l'association Perrine Samson **au 06 48 02 04 44 ou au 02 97 61 01 10**

VIE ASSOCIATIVE

CUISINIERS SOLIDAIRES : REMERCIEMENTS

Pour remercier les donateurs méléciens, (dons d'inventus en légumes et pains), l'association de lutte contre le gaspillage alimentaire, les Cuisiniers solidaires, propose deux dégustations gratuites de produits de ces producteurs.

Rendez-vous à la ferme de Kerhors, **le vendredi 21 juillet de 17h à 19h**, chez Yves et Véronique et à Saint-Aubin, **le samedi 22 juillet de 9h30 à 12h**, chez Olivier le paysan boulanger. Merci de votre présence !

CONCOURS DE PALETS

Samedi 22 juillet au stade de la Madeleine

Restauration sur place, tirage à la rennais, nombreux lots à gagner

Pen Ar Pen : inscription :

5€ / Tirage à 9h30

Doublette : inscription :

10€ / Tirage à 14h30

Organisé par la Méléciennne

COURIR A PLUMELEC

Melec trail

Samedi 5 août : 8-14-24 km, et courses jeunes

Bon entraînement à toutes et à tous !

Marche le samedi matin à partir de 8h : 8 et 14 km. Vous pouvez vous inscrire en ligne sur le site sportinnovation.fr

Toutes les infos sur cet événement

sur www.couriraplumelec.fr

RETROUVAILLES DES 50 ANS

Tu as 50 ans en 2023 ? Tu es originaire de Plumelec ou domicilié sur la commune ? Une journée festive est prévue le samedi 7 octobre prochain. Pour plus de renseignements contacter Stéphane au 06 50 41 35 10, Sébastien au 06 63 77 92 32, Arnaud au 06 17 82 45 08 ou Nathalie au 06 15 89 63 74.

SUPER LOTO : PRENEZ DATE !

Samedi 19 août à 20h à la salle polyvalente, route de Josselin
Casse-croute, gâteaux, buvette.

Animé par Solange.

Organisé par les associations réunies de Callac

INTERCOMMUNALITÉ

CENTRE MORBIHAN COMMUNAUTE

Technicien en charge des systèmes d'information (H/F)

Statut : Titulaire ou à défaut contractuel

Grade : Adjoint technique

Lieu de travail : Siège de Centre Morbihan Communauté à Locminé (Zone de Kerjean).

Durée de travail hebdomadaire : 35/35ème

Rémunération : selon les conditions statutaires + Prime mensuelle (IFSE) et annuelle (CIA) + Participation financière et la mutuelle et la prévoyance

Poste à pourvoir le 1er octobre 2023

Date limite de candidature : 15 septembre 2023

Date des entretiens : semaine 38-39

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leur candidature (CV + lettre de motivation) **en indiquant la référence de l'annonce** par mail : rh@cmc.bzh ou à l'adresse postale suivante : Monsieur le Président - Centre Morbihan Communauté - Zone de Kerjean - BP 10369 - 56503 LOCMINE CEDEX

ANIMATION AUTOUR DU TRI

Ce déchet, j'en fait quoi ?

Les capsules de café en aluminium ou le sac plastique de mes pates, ça va au tri ? Mon mouchoir en papier je peux le mettre dans la benne papier ? Où mettre mon linge de maison usagé et abîmé ? etc.

Centre Morbihan Communauté va répondre à ces questions, que beaucoup d'habitants se posent quotidiennement, en tenant un stand dédié lors du marché du samedi 29 juillet sur la commune de Plumelec.

Vous pourrez alors échanger librement avec Simon, éco-animateur, sur les règles de tri des déchets et leur devenir. Il pourra également échanger avec vous sur l'arrivée de la redevance incitative.

IDÉE SORTIE

VISITE DE LA MINE DE LA VILLEDER

Venez découvrir l'histoire de la première mine d'étain en France tous les mardis du 11 juillet au 15 août à 18h.

Rendez-vous sur le parking de la Brasserie Lancelot

La Mine, route de Josselin au Roc-Saint-André.

Organisé par Les Amis de la Villelder

Médecin généraliste : Docteur

TOHANEAN 07 81 57 00 25

Sur rendez-vous du lundi au vendredi
8h30-12h / 16h-19h

Permanence infirmières : 8h à 10h30
du lundi au vendredi

Tous les soins se font sur rendez-vous :

02 97 42 21 89

Kinésithérapeutes :

Cabinet COURONNE, FRESNAIS

02 97 42 29 92

Kinésithérapeute-ostéopathe :

M. COURONNE : 02 97 42 29 92

Ostéopathe : Mme JOANNIC

02 90 73 30 23

Pédicure-podologue : M. BOURBIAUX

06 99 04 11 33

Orthophoniste : Mme LERAY

06 50 14 65 17

Dentiste : M. PITON 02 97 41 43 24

Prise de rendez-vous de préférence par mail à piton_stephane@orange.fr ou par téléphone lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Consultation les jeudi et vendredi au

40 Fontaine Vallon

Pharmacie Rousteau : 02 97 42 24 26

Pharmacie de garde : 3237

ADMR : Service de soins : 02 97 42 30 05

Service d'aide à domicile

06 88 87 52 24

AMPER : Services à domicile

02 97 61 45 85

Ambulances Taxis Services :



Nouveau n° : 02 97 44 94 58

Pompes funèbres :

POMPES FUNEBRES DE LANVAUX

02 97 40 98 41 ou 06 26 37 74 33

Transfert d'agence au 15 rue du Dr Rème
(près de la maison des Associations - face médiathèque)

POMPES FUNEBRES LE FUR

02 97 53 03 20

Déchèterie de Brénolo : 02 97 60 42 29

8h30-12h30/14h-18h du lundi au samedi.
Fermé le jeudi.